



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Rentrée scolaire — Sécurité routière

29 août 2025 — Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit aimerait rappeler à la population que la rentrée scolaire à Iqaluit est prévue le 2 septembre 2025. Veuillez conduire prudemment, et surtout à proximité des autobus scolaires et des zones scolaires.

Doublez de vigilance et soyez aux aguets lors des matins et des après-midis sombres, car la visibilité des piétons est moins bonne en ces conditions-là.

N'oubliez pas qu'il est illégal de dépasser un autobus scolaire lorsque ses feux rouges clignotent et que le panneau d'arrêt est activé.

Les conducteurs des deux côtés de la route doivent immobiliser leur véhicule jusqu'à ce que les feux clignotants rouges de l'autobus soient éteints.

Il faut aussi ralentir dans les zones scolaires et près des aires de jeux, et tout particulièrement pendant les heures d'arrivée et de départ des élèves à l'école.

Le règlement sur la sécurité routière prévoit une contravention de 1 000 \$ et (4) quatre points d'inaptitude pour le dépassement d'un autobus scolaire immobilisé alors que ses feux clignotent.

D'ailleurs, il est conseillé de parler de sécurité routière avec vos enfants avant de les envoyer seul sur le chemin de l'école. Une telle discussion peut sauver des vies.

Pour les enfants :

- **Être visible** : Il faut porter des vêtements clairs et réfléchissants afin d'être visible pour les automobilistes.

- **Faire preuve de vigilance** : Il faut demeurer alerte à son environnement et avoir à l'œil la circulation routière en chemin vers l'arrêt d'autobus.
- **Respecter le règlement de la route** : Il faut traverser la route qu'aux passages pour piétons et suivre les instructions du chauffeur de bus.
- **Arriver tôt** : Il est conseillé d'arriver à l'arrêt d'autobus quelques minutes avant son heure d'arrivée prévue.
- **Garder une distance sécuritaire** : À l'arrêt d'autobus, il faut garder une distance sécuritaire par rapport à la route et éviter de jouer à proximité de l'arrêt.
- **Tenir la main** : Pour les jeunes enfants, un parent ou un tuteur doit leur tenir la main pour aller et revenir à pied de l'arrêt d'autobus.
- **Respecter les règles de l'autobus** : Il faut écouter le chauffeur d'autobus et suivre les règles à bord de l'autobus, comme rester assis, bras à l'intérieur, etc.
- **Être visible au moment de traverser une route** : Il faut établir un contact visuel avec les conducteurs de véhicules immobilisés, puis emprunter les passages pour piétons ou les zones de passage désignées.
- **Ne jamais traverser derrière l'autobus** : Il faut traverser uniquement devant l'autobus afin que le chauffeur puisse bien voir les personnes qui traversent la rue.
- **Ne pas perdre sa concentration** : Il faut éviter toutes distractions, comme les téléphones ou les écouteurs au moment d'aller ou revenir de l'arrêt d'autobus.

Pour les conducteurs :

- **Rester en alerte** : Il faut avoir à l'œil la présence d'autobus scolaire et celle des enfants qui traversent la route, et tout particulièrement dans les zones scolaires.
- **S'arrêter pour l'autobus** : Lorsqu'un autobus scolaire s'immobilise et que ses feux rouges clignotent et que son panneau d'arrêt est activé, il est obligatoire de s'arrêter complètement et d'attendre que l'autobus reprenne sa route.
- **Ralentir** : Il faut réduire la vitesse dans les zones scolaires et résidentielles où les enfants peuvent être présents.
- **Faire preuve de patience** : Il ne faut jamais essayer de dépasser un autobus scolaire, même s'il est immobilisé dans une voie de circulation.

Assurons la pleine sécurité de nos enfants.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :



Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Steven Allen

Chef du maintien de l'ordre public

867-979-5674

s.allen@iqaluit.ca

www.iqaluit.ca